



Fausse signature vente de parts de société

Par **je me suis fait avoir_old**, le 20/11/2007 à 11:58

bonjour,

on a créée une société à trois personnes, les deux associés ont falsifié ma signature pour vendre mes parts. je les ai attaqué et le juge n'a pas trouver utile de faire une analyse graphologique ce qui me ferait gagner. Je viens de faire appel **comment obliger le juge d'instruction à faire une analyse graphologique ??** Merci de vos réponses.